

Nuipost

le journal **FO** des postiers de l'Isère

décembre 2009

n° 104

L'exemple à ne pas suivre !

Quelle meilleure illustration de l'avenir que l'histoire d'ALTERNATIVE POST ?

Créée en 2007 à Lyon par un fonds d'investissement, cette entreprise est devenue rapidement le principal concurrent de La Poste pour la distribution du courrier.

Elle est connue pour l'utilisation de la géolocalisation des adresses par GPS et d'ordinateurs de poche (PDA) pour ses 340 facteurs...

À la pointe de l'innovation ?

La vérité est ailleurs...

En fait d'entreprise de pointe, on sait maintenant comment travaillaient réellement les salariés (payés au SMIC) : On a tous vu les images de la cave transformée en centre de tri dans laquelle s'entassaient des dizaines de milliers de lettres...



Mais ce que l'on sait moins, c'est le reste des conditions quotidiennes de tri et de distribution du courrier :

⇒ Les machines censées lire les codes barre toujours en panne, les agents apprenant à lire **directement** ces codes pour trier plus vite (!!!),

⇒ Les PDA jamais opérationnels et les facteurs recherchant les rues (concernées par la **distribution du jour**) sur une carte avec le trajet surligné au Stabilo !!

⇒ La distribution avec parfois plus de 40kg sur le vélo et des dizaines de kilomètres à faire (tournées urbaines, bien sûr),

⇒ L'embauche à 6h30 le matin et fin de service en milieu d'après-midi (30' de pause déjeuner, pas plus)...

Voilà une entreprise que certains managers n'hésitaient pas à nous présenter il y a peu (moins, maintenant...) comme **LE défi à relever** et la preuve de l'**adaptation nécessaire** de nos organisations de travail.

À ALTERNATIVE POST, l'adaptation permanente, la recherche de la productivité ont amené les salariés... directement à l'ANPE !

Et à La Poste ?

"Oui, mais, à La Poste c'est pas pareil !" Mr BAILLY a affirmé que les emplois ne seront pas menacés avec l'ouverture du capital...

Ah Oui ? Il y a pourtant eu près de 12 000 emplois supprimés en 2009 !

Et la Convention Commune qui va être dénoncée et "renégociée" ? Quand elle permettra les licenciements collectifs (ce qu'elle interdit aujourd'hui) qui peut croire que nous n'aurons pas droit à des plans "sociaux"... ?

Lors d'une audience nationale sur CQC, en novembre, la Direction a indiqué que : *"...le modèle social où l'on faisait toute sa carrière à La Poste n'est peut-être plus d'actualité : 42 ans c'est long ! Nous voulons donner un vrai métier qui serait **reconnu sur le marché du travail**"*

Est-ce assez clair ?

ALTERNATIVE POST a bénéficié de la **grande mansuétude** de l'ARCEP (la haute autorité de régulation du secteur) qui a fermé les yeux sur l'astuce technique permettant de distribuer du courrier adressé de moins de 50g (alors que la directive européenne de libéralisation n'est pas effective avant 2011).

Comme elle ne dit mot sur les dizaines de milliers de courriers qui ne seront pas distribués suite à la liquidation de l'entreprise...

Mais il est vrai qu'il faut être très naïf pour croire que cette "Autorité" avait été constituée pour autre chose qu'accélérer la "libéralisation" du secteur.

enseigne **GDC** Commerciaux

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours...

Les GDC pro, les Guichetiers doivent vendre, réaliser des objectifs toujours en hausse, ceci n'est pas un scoop et bon an, mal an, chacun comprend la règle.

Là où le jeu devient piquant, c'est quand on doit vendre des produits qui... ne sont pas disponibles (qui a dit chèques cadeaux ?) ou classés sensibles (qui a dit téléphones ?) ou périmés (qui a dit smartbox ?) etc., etc... avec des délais de livraison à un mois et plus !

Alors, vendeuses, vendeurs, un petit conseil, profitez du brief (briefing) ou de l'ETC pour vérifier les stocks !

courrier

CTC ou PIC ?

On nous cache tout...

Ça fait des semaines que les collègues veulent savoir à quelle sauce ils vont être mangés. C'est dire l'espoir suscité par l'audience du 9 décembre...

On va enfin savoir !

Oui, mais non ! Fausse joie, on a rien appris du tout !

Bon, il est vrai qu'une plénière intitulée : "Réunion d'écoute sur la vision des régimes de travail et de l'organisation de la PIC" (!!!), ça aurait dû nous mettre la puce à l'oreille !

Allez, rendez-vous le 12 janvier...

Mais là, c'est sûr, on nous dira tout !



**"Tout va bien
au Courrier"**



Les Abrets

Préavis de grève

Pas contents, les agents des Abrets... Il est vrai que la politique traditionnelle de la DE ("C'est moi qui décide, pas vous !") devient un peu pesante quand une organisation aussi contestée que Facteur d'Avenir doit être mise en place.

L'audience de novembre n'avait pas permis de se faire entendre sur la charge, le découpage des tournées... et l'élaboration des scénarios n'avait été qu'une vaste mascarade avec, au final, disparition d'un scénario (37h) et le choix entre un à 38h10 et un autre à... 38h10 !

Pas d'écoute, pas de dialogue ? ⇒ préavis de grève FO.

St Georges d'Espérance Y a de l'espoir, Georges !

La délocalisation prévue des facteurs de ce petit bureau vers Villefontaine vient d'être ajournée.

Et pour cause : c'est Villefontaine qui est délocalisé à La Verpillière !

Stratégie industrielle un peu obscure, c'est vrai mais qui fait le bonheur (provisoire) des agents de St George... mais pas celui des facteurs de Villefontaine !

Bon, allez, FA est repoussé de 6 mois, c'est toujours ça de pris !

La Mure

Travail des enfants !

Recherchons jeunes filles et minikeums pour travail à La Poste. **STOP**
Age maxi : 16 ans. **STOP**

Salaires : Néant. **STOP**... parents payés en heures sup.

Et oui, c'est la dernière innovation à La Mure ! Faire bosser des ados sans contrat, sans les payer, au mépris de toute réglementation.

Le Directeur de la DOTC à qui nous avons adressé un courrier de mise en garde le 16 novembre fait, lui, la sourde oreille.

Sait-il que d'autres que lui sont tombés pénalement et civilement pour beaucoup moins que ça ? A bon entendeur...

Saint Martin d'Hères

CHS pas vraiment extra !

Le CHS-CT extraordinaire -demandé par les syndicats- s'est bien tenu le 7 décembre. C'était bien nécessaire car l'état sanitaire de ce bureau ressemble à celui de Fontaine l'année dernière, c'est dire... De plus, les dépassements sont quotidiens sur l'ensemble des tournées !

Il y avait de quoi faire, donc. Mais manque de bol, le Médecin de prévention n'était pas là ; il n'avait pas été averti du caractère extraordinaire de ce CHS !

Bon, c'est pas grave ! L'important, c'est que Facteur d'Avenir ait été mis en place, non ?

La Verpillière

Ah, l'équité...

Calibrage : la réorganisation des collectes, des remises et de la cabine bat son plein ...

Et toujours au nom de la sacro-sainte productivité à faire, c'est la remise en cause des maigres avantages qu'avaient encore nos collègues : "Vous travaillez du matin ou de l'après-midi ? Vous serez en mixte avec des amplitudes de 11 heures... Vous aviez plusieurs samedis libres ? Oh là là, c'est plus possible, on va revoir tout ça... au nom de l'équité, bien sûr !"

Bien évidemment, ce souci d'équité ne concerne pas ceux-là même qui l'impose aux autres.

enseigne

Stress au travail

Le mot **stress** provient du latin "stringere" : **mettre en tension**.

Le **travail** (du latin *tripalium*, un instrument de torture) désigne l'effort, l'application nécessaire pour faire quelque chose. Par extension, il désigne également le résultat de cet effort.

Selon l'agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, le stress professionnel survient «*lorsqu'il y a un déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et ses propres ressources pour y faire face*»

La Poste, semblant enfin s'intéresser au problème, souhaite mettre en place des questionnaires et relancer les formations de « gestion du stress ».

Nous sommes évidemment pour toute initiative qui tendrait à réduire le stress des agents, **à condition que les sources de stress soient clairement établies** :

Car, pour FO, le stress dans les bureaux, c'est avant tout :

- Le manque de personnel
- Les réorganisations incessantes
- La dégradation des conditions de travail
- La pression managériale

Alors oui, de cela, nous voulons discuter !

Nos revendications d'hier comme d'aujourd'hui le prouvent : nous pouvons réduire les facteurs de stress. Pour cela, la Poste doit :

- ➔ **Remettre des bras dans les bureaux !**
- ➔ **Arrêter les restructurations !**
- ➔ **Considérer les agents et leur travail !**



courrier

Souffrance au travail

Ya pas qu'à l'Enseigne où la souffrance au travail se généralise.

Dans les centres courrier, les agents craquent de plus en plus, certains FQ démissionnent et nombre de collègues cherchent à quitter La Poste...

Facteur d'Avenir y est pour une bonne part et cette souffrance peut atteindre des sommets comme à Fontaine hier ou St Martin d'Hères aujourd'hui.

Mais, FA ou pas, il faut bien constater que la **pression managériale** augmente et prend des formes qui ne sont pas loin du "**harcèlement moral**"...

Il est vrai que l'encadrement a de plus en plus de mal à **expliquer** et à **justifier** les réorganisations incessantes, la sur-sécabilité, les heures sup "obligatoires", etc...

Et certains ne prennent plus de gants avec les agents... menaces, intimidations, vexations deviennent parfois la seule forme de "dialogue" !

Jusqu'à l'incident grave ?

courrier

A Crémieu Et nulle part ailleurs !

Préavis de grève FO largement suivi à Crémieu fin novembre **contre** la délocalisation prévue à Pont de Chérury et **pour** des locaux décents à Crémieu...

Il faut dire que ce bureau tenait une place de choix dans les CHS départementaux : les directions successives "regrettaient" (comme elles savent si bien le faire) l'exiguïté des locaux et les conditions de travail déplorables mais faisaient capoter toutes les opportunités locales de déménagement...

Et puis, boum, c'est Facteur d'Avenir ! Alors, on a "proposé" un peu tout aux agents : fermer le bureau et aller **tous** à Pont de Chérury ou bien une seule équipe ou, peut-être, 2 agents...

Bref, la grève a permis d'**acter** la recherche d'un local sur la commune ce qui permettra aux agents volontaires pour aller à Pont de revenir sitôt l'acquisition du local.

Reste à vérifier la valeur des engagements du nouveau DOTC...

enseigne

Solidarité ...forcée !

Ca se passe aux Abrets mais ça pourrait être n'importe où...

Un collègue demande un temps partiel, qu'on lui accorde. Jusque là, tout va bien...

Mais ça ne doit rien coûter, alors il faut continuer à faire tourner le bureau avec 0,20 en moins...

Donc, comme partout, on bricole... et on demande aux autres agents de venir travailler les jours où le collègue est absent.

Résultat : les agents auront des semaines de CA tronquées...

distri

Sécabilité ...forcée (aussi)

Partout où La Poste a voulu mettre en place la sécabilité (2 à 3 semaines en fin d'année) les agents ont massivement dit non !

Il est vrai que le prétexte de la **baisse de trafic** ne tient pas une seconde : comment déterminer que la semaine 53 sera plus basse que les années précédentes ? S'il y a vraiment une baisse, pourquoi proposer alternativement la distribution des catalogues... gratuitement ?

Non ! Comme nous le disions en juin pour les "mesures d'été", l'objectif est bel et bien **la récupération d'emplois** quelles que soient les conséquences pour les conditions de travail des facteurs...

Et au mois de janvier ?

On peut se féliciter du recul de la Direction, **la grève du 24 novembre et sa poursuite dans plusieurs établissements** a très sûrement contribué à faire réfléchir la DOTC.

Mais il est à craindre que, dès le mois de janvier et malgré le trafic, on assiste à de nouvelles tentatives...

Les consignes restent les mêmes :

refus collectif !



Jeudi 19 novembre, les facteurs de Chambéry Garibaldi décident la grève contre la réorganisation FA : 80% de grévistes avec la CGT et FO. Elle durera 9 jours !

Dès le 2ème jour, la Direction décide de mobiliser ses cadres pour briser la grève.

Bien évidemment, il y en a qui acceptent avec enthousiasme, ne ratant pas une occasion de "casser" du facteur (ceux qui, cet été, ne voulaient pas aller se salir les mains dans les centres ?)...

Et puis, il y a tous les autres, qui ont reçu, parfois par SMS, l'**ordre** d'aller à Chambéry, quelle que soit leur travail, **quelle que ce soit leur volonté...**

On a même vu des Chefs de service menacer leurs collaborateurs de PV et de sanctions s'ils refusaient !

Bien évidemment, toutes les voitures de la Direction étaient réquisitionnées dans cette noble tâche (désorganisant -un peu plus- l'activité quotidienne)...

Après, on s'étonne que la DOTC soit classée 38^{ème} sur 40 !

courrier

Regroupements en veux-tu, en voilà !

Non content de rattacher les 3 factrices de CORPS à LA MURE, ce qui restera comme la plus grosse connerie de l'histoire des regroupements de bureaux distributeurs en Isère, v'là ti pas que le Directeur de cet Etablissement (hum, hum), aimerait que les facteurs de Jarrie soient rattachés à ceux d'Echirolles, Claix et Pont de Claix !

Et oui, ce serait mieux que de rester là où ils sont, et ce serait mieux que de les transférer à Vizille.

Sinon, y'a pas un type qui a encore pensé à regrouper tous les facteurs de l'Isère à ...ben je sais pas moi, dans un immense hangar de 100 000 m2 aux confluent du Drac, de L'Isère de la Chartreuse, de Belledonne et du Vercors ?

A propos de regroupement, ben les factrices de Corps veulent toujours pas aller à La Mure, les facteurs de Crémieu ne veulent pas aller à Pont de Chérury, et les facteurs de Jarrie ne veulent aller ni à Vizille, ni à Echirolles.

Alors le grand hangar, tu l'oublies, et tu commences par laisser les facteurs là où ils sont, en améliorant simplement -quand il le faut- l'état de leur bureau, et puis c'est tout !